Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18207**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité chimie de la formulation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'Académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif est de former des cadres intermédiaires, en relation directe avec les ingénieurs et les chefs de projets, spécialisés en chimie de la formulation, dans les industries les plus diverses. Le spécialiste en formulation est capable d'assumer, seul ou en équipe, à partir de consignes établies, et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, les fonctions suivantes :

recherche et développement

fabrication

contrôle qualité

technico-commercial

Il intervient dans les domaines de la formulation. Il assure la conduite d'analyses et de contrôles des propriétés physiques et chimiques aux différents stades de la fabrication, des matières premières aux produits finis.

Il procède ensuite à l'interprétation des résultats et rédige des comptes rendus d'analyses. Au niveau du contrôle qualité, il veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Il détient également des compétences sur l'interface avec le vivant (voies de contamination) et en matière de réglementation dans les matériaux pour la santé.

Il assure aussi l'assistance clientèle ou le conseil technologique en entreprise.

Le diplômé est en mesure de/d':

- assurer la conduite d'analyses et contrôles des propriétés physiques et chimiques aux différents stades de la fabrication, des matières premières aux produits finis,

-procéder ensuite à l'interprétation des résultats et rédiger des comptes rendus d'analyses

- veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, au niveau du contrôle qualité

- assurer l'assistance clientèle ou le conseil technologique en entreprise

Il détient aussi des compétences sur l'interface avec le vivant (voies de contamination) et en matière de réglementation dans les matériaux pour la santé. Il est capable de/d':

- animer et encadrer une équipe de techniciens

- mettre en oeuvre une méthodologie pour élaborer ou améliorer une formulation

- modifier une formulation lorsque la stratégie du marché ou la réglementation le nécessite

- être à l'interface entre le laboratoire et la production, et entre le laboratoire et le service qualité ou la veille stratégique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel, assistant ingénieur, travaille dans les industries cosmétiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, des peintures, des colles et adhésifs, des encres, des plastiques, des composites... Il peut également intégrer des laboratoires de recherche et développement de grands froupes chimiques, des cellules de contrôle qualité.

Il exerce le métier d'assistant ingénieur en formulation dans les ateliers de fabrication, les laboratoires d'analyse et de contrôle qualité et en recherche et développement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1505 : Intervention technique en formulation et analyse sensorielle

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

S1 :

- Bases de la chimie de formulation (4 ECTS)
- Matières premières et additifs(4 ECTS)
- Analyses physico-chimiques des matériaux (4 ECTS)

- Analyses appliquées à la formulation (4 ECTS)
- HSEQ et connaissance de l'entreprise (4 ECTS)
- Anglais et communication (2 ECTS)
- Outils méthodologiques (4 ECTS)
- Projet Industriel (4 ECTS)

S2 :

- Anglais et communication (2 ECTS)
- Projet industriel (8 ECTS)
- Contact avec le vivant (4 ECTS)
- Analyse sensorielle (4 ECTS)

- Stage (12 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

http://insertion.univ-lorraine.fr

Autres sources d'information :

wwww.univ-lorraine.fr>Etudier à l'UL>Offre de formation

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Moselle-Est à Saint Avold

Historique de la certification :